

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PAS-DE-CALAIS

PROJET FÉDÉRAL 2025>28



" LA SOUVERAINETÉ DU CITOYEN NE CONSISTE PAS SEULEMENT À METTRE, LE JOUR DU VOTE, UN MORCEAU DE PAPIER DANS UNE BOÎTE : LE VÉRITABLE SOUVERAIN EST CELUI QUI D'UN BOUT À L'AUTRE DE L'ANNÉE FAIT LUI-MÊME CE QU'IL CROIT UTILE POUR SON PAYS. [...]

JEAN MACÉ

Discours de clôture du congrès de la Ligue de l'Enseignement de 1886 à Rouen
(*La laïcité en mémoire*, Guy Gauthier & Claude Nicolet, Edilig, Paris, 1987)

LA LIGUE DOIT MARCHER EN AVANT DU GOUVERNEMENT POUR PRÉPARER LA VOIE AUX RÉFORMES QUE NOUS VOULONS. LA RAISON EN EST SIMPLE : CE N'EST PAS NOUS QUI SOMMES LES MAÎTRES ; NOTRE MAÎTRE, IL EST EN BAS, IL EST EN HAUT, IL EST PARTOUT, C'EST LE PAYS TOUT ENTIER ; OR, QUAND IL S'AGIT DE FAIRE DES LOIS, IL FAUT BIEN NOUS PÉNÉTRER DE CETTE VÉRITÉ QU'ON NE PEUT METTRE DANS LA LOI QUE CE QUI SERA ACCEPTÉ PAR LE PAYS. LA PREMIÈRE CHOSE À FAIRE EST DONC DE FAIRE ENTRER LES IDÉES NÉCESSAIRES AU FOND DE L'ÂME DE TOUT LE MONDE."

PROJET FÉDÉRAL 2025/28

- 4** INTRODUCTIONS
 - 6** LE CONTEXTE POLITIQUE
DU PROJET FÉDÉRAL 2025-2028
 - 8** LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE DU PAS-DE-CALAIS
 - 10** CE QUE NOUS SOMMES
 - 13** DÉFI 1 : PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LA LAÏCITÉ
 - 16** DÉFI 2 : PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LA DIVERSITÉ
ET LES DROITS HUMAINS
 - 19** DÉFI 3 : AGIR ET ÉDUQUER AUX IMPACTS
ÉCOLOGIQUES ET DE L'ANTHROPOCÈNE
 - 22** DÉFI 4 : DÉFENDRE ET PROMOUVOIR
LA DÉMOCRATIE ET L'ENGAGEMENT
 - 25** DÉFI 5 : DÉFENDRE LES VALEURS RÉPUBLICAINES
ET LUTTER CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE
 - 28** DÉFI 6 : FAVORISER LE DROIT AUX VACANCES
ET AUX LOISIRS
 - 31** DÉFI 7 : DÉFENDRE L'ÉCOLE PUBLIQUE
 - 34** LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET FÉDÉRAL
-

INTRODUCTIONS



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Chers amis et partenaires de la Ligue de l'Enseignement,

C'est avec une immense fierté et une détermination renouvelée que nous vous présentons le projet fédéral 2025-2028 de la Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais. Ce document stratégique s'inscrit dans un contexte marqué par des bouleversements sociaux, économiques et politiques profonds, mais aussi par des défis écologiques et éducatifs déterminants pour l'avenir de notre territoire.

Face à ces enjeux, notre fédération reste fidèle à son engagement historique pour la promotion de l'éducation, de la citoyenneté active, et des valeurs républicaines. Nous avons élaboré ce projet comme une réponse collective et ambitieuse pour accompagner les transitions nécessaires tout en renforçant le lien social et en soutenant les initiatives locales.

Ce projet fédéral, fruit d'un travail participatif impliquant nos associatives, nos bénévoles et nos partenaires, reflète notre volonté de construire une société plus juste, plus solidaire et plus respectueuse des équilibres naturels. Ensemble, nous porterons haut les principes de laïcité, d'égalité et de fraternité qui sont au cœur de notre action.

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs. Elle regroupe plus de 700 associations locales représentant plus de 40 000 adhérents. Et c'est à travers la fédération sportive scolaire du premier degré, l'Usep, et la première fédération multisports affinitaire de France, l'Ufolep, que la Ligue de l'Enseignement peut proposer des activités sportives adaptées à chaque âge de la vie et peut promouvoir des pratiques qui répondent aux besoins sociaux tels que l'éducation, l'insertion sociale, le handicap et la santé.

Nous invitons donc chacun à s'approprier cette feuille de route et à y contribuer activement. Car ce n'est qu'en unissant nos forces et nos idées que nous pourrons relever les défis de notre époque et bâtir un avenir qui incarne nos valeurs communes.

Avec toute ma confiance et ma reconnaissance,

LUDOVIC IDZIAK

Président de la Ligue de l'Enseignement
du Pas-de-Calais



UFOLEP PAS-DE-CALAIS

Chères actrices, acteur et amies du sport et de l'éducation populaire,

L'UFOLEP du Pas-de-Calais est fière de s'inscrire dans le projet fédéral 2025-2028 de la Ligue de l'Enseignement. Plus que jamais, nous croyons au rôle fondamental du sport comme levier d'inclusion, d'épanouissement et de cohésion sociale. Dans un territoire marqué par des défis sociaux et économiques, le sport pour toutes et tous doit être un vecteur d'égalité et de solidarité. À travers nos activités et nos actions, nous affirmons que la pratique sportive peut et doit être accessible et intégrer chacune et chacun, sans distinction d'âge, de genre ou de condition sociale. Ce projet fédéral reflète nos ambitions : développer des actions porteuses de sens, promouvoir et décliner la citoyenneté par le sport, et répondre aux enjeux environnementaux en intégrant la transition écologique dans nos pratiques. En collaboration avec nos partenaires et nos adhérent.e.s, nous nous engageons à poursuivre cet élan, en créant des espaces de pratique ouverts, bienveillants et responsables. Nous invitons chacun à rejoindre cet engagement collectif pour construire, ensemble, une société plus juste et solidaire.

Sportivement,

NATACHA MOUTON-LEVREAY

Présidente de l'UFOLEP du Pas-de-Calais



USEP PAS-DE-CALAIS

Chers partenaires, enseignants, bénévoles et élèves,

L'USEP du Pas-de-Calais a le plaisir de contribuer pleinement au projet fédéral 2025-2028 de la Ligue de l'Enseignement. En tant que fédération sportive scolaire de l'école publique, nous avons à coeur de placer l'éducation par le sport au centre des préoccupations éducatives de notre territoire.

Dans un contexte où les fractures sociales et éducatives persistent, le sport scolaire se révèle être un outil précieux pour apprendre à vivre ensemble, développer des compétences citoyennes et promouvoir des valeurs de solidarité, d'égalité et de respect. À travers ce projet fédéral, nous réaffirmons notre volonté de renforcer nos actions auprès des jeunes, en leur offrant des expériences sportives riches de sens et en favorisant leur engagement citoyen dès le plus jeune âge.

Ensemble, avec nos enseignants, animateurs et bénévoles, nous souhaitons que chaque enfant trouve, dans les pratiques sportives, une opportunité de grandir, d'apprendre et de s'épanouir pleinement.

Continuons à agir, ensemble, pour construire un avenir où le sport sera un pilier de la citoyenneté et de l'éducation.

Sportivement et solidairement,

CAROLE STRUGALA

Présidente de l'USEP du Pas-de-Calais

CONTEXTE POLITIQUE ACTUEL ET PROJET FÉDÉRAL 2025-2028

Le projet fédéral 2025-2028 de la Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais s'inscrit dans un contexte politique complexe, caractérisé par des dynamiques de transformation sociale, une montée des populismes, et des enjeux cruciaux liés à l'éducation, la démocratie locale et la cohésion sociale.

Face aux défis économiques, sociaux et environnementaux qui affectent profondément le territoire, la Ligue de l'Enseignement doit trouver des réponses adaptées pour maintenir et renforcer son action en faveur d'une société plus égalitaire et solidaire.

MONTÉE DU POPULISME ET TRANSFORMATION DU PAYSAGE POLITIQUE

Le contexte politique dans le Pas-de-Calais est marqué par un bouleversement des équilibres traditionnels. Longtemps bastion de la gauche ouvrière, le département connaît depuis quelques années une montée en puissance du Rassemblement National (RN), qui a su capter une partie des électors déçus par les partis traditionnels. La crise économique qui persiste dans les anciens bassins miniers, le sentiment de déclassement social, et une désillusion généralisée vis-à-vis des promesses de reconversion ont contribué à cette dynamique.

Hénin-Beaumont, symbole de ce renversement, est désormais un fief du RN, illustrant la perte de terrain du Parti Socialiste et des autres forces de gauche. Cette situation n'est pas sans conséquence pour la Ligue de l'Enseignement, historiquement attachée à des valeurs de laïcité, d'éducation populaire et de promotion de la citoyenneté. Dans ce contexte, le projet fédéral 2025-2028 devra porter une vision renouvelée et forte des valeurs démocratiques, face aux discours populistes et identitaires qui séduisent une partie croissante de la population locale.

CRISE DE LA REPRÉSENTATION ET DÉCENTRALISATION

Parallèlement à la montée du populisme, une crise plus large de la représentation politique se fait sentir. Les taux d'abstention sont particulièrement élevés dans le Pas-de-Calais, où de nombreuses personnes ne se sentent plus représentées par les élus. Le manque de dialogue entre les citoyens et les institutions renforce ce sentiment de distance, d'autant que les réformes successives de l'État ont parfois laissé les collectivités locales sans moyens suffisants pour répondre aux besoins de leurs administrés.

Dans ce contexte, la Ligue de l'Enseignement, à travers son projet fédéral 2025-2028, a un rôle clé à jouer pour réinvestir la démocratie locale et redonner du pouvoir aux citoyens. La promotion de la participation citoyenne, l'encouragement des pratiques démocratiques au sein des associations, et le soutien à l'éducation populaire peuvent contribuer à recréer du lien entre les citoyens et leurs institutions. La Ligue doit également renforcer ses actions en direction des jeunes, souvent les premiers touchés par cette désaffection politique, afin de favoriser leur engagement citoyen.

ENJEUX ÉDUCATIFS ET INÉGALITÉS SOCIALES

L'éducation reste un des piliers centraux de l'action de la Ligue de l'Enseignement, notamment dans un contexte où les inégalités scolaires et sociales sont particulièrement marquées dans le Pas-de-Calais. La fracture territoriale entre les villes côtières relativement plus prospères et les anciens bassins miniers dépeuplés se reflète dans les systèmes éducatifs locaux, avec des difficultés accrues pour les jeunes issus de milieux défavorisés.

Le projet fédéral 2025-2028 doit ainsi s'inscrire dans une dynamique de réduction des inégalités éducatives, en multipliant les initiatives d'accompagnement scolaire, de formation, et d'éducation populaire. Les enjeux de l'inclusion numérique, essentielle pour lutter contre la fracture numérique qui affecte aussi bien l'accès à l'éducation que l'insertion professionnelle, devront également être au cœur des priorités.

DÉFIS ÉCOLOGIQUES ET TRANSITION SOCIALE

Le contexte politique local est aussi marqué par les enjeux liés à la transition écologique, alors que les territoires anciennement industrialisés du Pas-de-Calais doivent concilier développement durable et reconversion économique. Dans le cadre de son projet fédéral 2025-2028, la Ligue de l'Enseignement devra poursuivre son engagement pour sensibiliser les citoyens aux questions environnementales tout en veillant à une transition sociale juste.

Le développement des énergies renouvelables, les initiatives locales pour lutter contre la pollution et la dégradation environnementale, ainsi que l'éducation au développement durable seront des axes importants. Cependant, la Ligue devra également veiller à ce que cette transition ne laisse personne de côté, en intégrant les préoccupations sociales liées à l'emploi, au logement, et aux mobilités dans ses actions.

CONCLUSION

Le projet fédéral 2025-2028 de la Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais s'inscrit donc dans un contexte politique marqué par des tensions sociales croissantes, des inégalités territoriales, une montée du populisme et des enjeux cruciaux pour l'avenir démocratique et écologique de la région. Face à ces défis, la Ligue devra porter un projet ambitieux, à la hauteur des attentes des citoyens, en renouvelant ses actions d'éducation populaire, en promouvant la citoyenneté active, et en accompagnant les transitions sociales et écologiques nécessaires à la construction d'une société plus juste et solidaire.

SITUATION SOCIO-POLITIQUE DU PAS-DE-CALAIS

Le Pas-de-Calais est un département français situé dans la région Hauts-de-France. Traditionnellement une région ouvrière, il est marqué par son histoire industrielle et minière. Ce territoire, malgré sa richesse culturelle et historique, a subi de profondes transformations socio-économiques au cours des dernières décennies. Les défis actuels auxquels il est confronté, qu'ils soient liés à l'emploi, aux inégalités sociales ou aux dynamiques politiques, en font un cas d'étude pertinent pour comprendre les enjeux de la France rurale et post-industrielle.

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Histoire industrielle et reconversion difficile

Le Pas-de-Calais a été un haut lieu de l'industrie minière pendant plusieurs siècles. La fermeture progressive des mines de charbon dans les années 1970-1980 a engendré une crise économique profonde. Des dizaines de milliers d'emplois ont été perdus, entraînant un chômage structurel élevé qui persiste encore aujourd'hui. La reconversion économique vers d'autres secteurs, tels que la logistique et l'industrie automobile, a rencontré des obstacles, notamment en raison de la faible qualification des anciens travailleurs miniers.

Emploi et précarité

Le taux de chômage dans le Pas-de-Calais est régulièrement supérieur à la moyenne nationale, avec des pics dans certaines zones touchées par la désindustrialisation. Par exemple, des villes comme Lens, Liévin et Hénin-Beaumont sont confrontées à un chômage structurel atteignant plus de 10%. Ce chômage persistant s'accompagne d'une précarisation de l'emploi, avec une augmentation des contrats à durée déterminée (CDD), de l'intérim, et du temps partiel.

Éducation et formation

Le niveau de qualification de la population reste inférieur à la moyenne nationale. Le taux de décrochage scolaire est également élevé, en particulier dans les zones les plus touchées par le déclin industriel. Cela freine les perspectives d'amélioration économique, car les entreprises locales ont parfois du mal à trouver des travailleurs qualifiés pour les secteurs en croissance, tels que les technologies de l'information ou les services.

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Vieillesse de la population

Le Pas-de-Calais connaît un vieillissement progressif de sa population, en raison de la baisse de la natalité et de l'émigration des jeunes adultes vers des zones offrant de meilleures opportunités économiques. Cela entraîne des défis croissants pour les services publics, en particulier dans les domaines de la santé et des soins aux personnes âgées.

Immigration et intégration

Le département a accueilli des vagues successives d'immigrants au cours du 20^e siècle, notamment issus des anciennes colonies françaises. De plus, depuis les années 1990, il est devenu un point de

passage important pour les migrants cherchant à atteindre le Royaume-Uni via Calais. La "Jungle de Calais", démantelée en 2016, a attiré l'attention internationale sur la crise migratoire et les défis de l'intégration des demandeurs d'asile.

Fracture territoriale

On observe une polarisation démographique entre les zones littorales, relativement plus prospères, et les anciens bassins miniers de l'intérieur, marqués par une forte dépopulation. Cette fracture territoriale accentue les inégalités en matière d'accès aux services publics, à l'emploi et à l'éducation.

ENJEUX POLITIQUES

Montée du populisme

Le Pas-de-Calais a été un bastion traditionnel de la gauche, notamment du Parti Communiste et du Parti Socialiste, grâce à sa forte population ouvrière. Cependant, ces dernières années, le département a vu une montée en puissance du Rassemblement National (RN). À Hénin-Beaumont, Marine Le Pen a consolidé sa base électorale et son discours populiste trouve un écho auprès des habitants frustrés par la situation socio-économique. En 2014, la ville a basculé dans le giron du RN, et ce phénomène s'est amplifié lors des élections régionales et législatives.

Déclin des partis traditionnels

Les partis traditionnels comme le Parti Socialiste et Les Républicains ont perdu de leur influence, en partie à cause de leur incapacité à répondre aux besoins et aux attentes des habitants du Pas-de-Calais, notamment en matière de lutte contre le chômage, d'insécurité, et de prise en compte des préoccupations locales. Cette désaffection s'est traduite par des taux de participation en baisse lors des élections, ainsi qu'une abstention croissante.

Nouveaux défis écologiques et sociaux

Le développement durable et les politiques écologiques sont devenus des enjeux politiques majeurs dans le Pas-de-Calais. Les anciens bassins miniers ont été reconvertis en parcs naturels et zones de loisirs, comme le parc d'Olhain, mais des problèmes environnementaux subsistent, notamment liés à la pollution des sols et à la réhabilitation des friches industrielles. De plus, la transition écologique soulève des craintes quant à son impact sur les emplois traditionnels, en particulier dans les secteurs de l'industrie et des transports.

DÉFIS POUR L'AVENIR

Redynamisation économique

L'une des principales priorités pour les décideurs locaux est de favoriser la création d'emplois et la diversification de l'économie. Cela passe par le développement de nouvelles filières industrielles, telles que l'énergie verte et la logistique, ainsi que par des investissements dans la formation et l'éducation.

Réduction des inégalités sociales

Le renforcement de l'accès aux services publics, l'amélioration des infrastructures scolaires et sanitaires, et la lutte contre la précarité sont des défis essentiels pour réduire les inégalités sociales et rétablir la confiance des habitants dans les institutions locales.

L'intégration des populations migrantes

Le Pas-de-Calais restera un point de passage important pour les flux migratoires en raison de sa proximité avec le Royaume-Uni. La gestion de ces flux et l'intégration des migrants, en particulier à Calais, seront des enjeux cruciaux pour le maintien de la cohésion sociale.

Transition écologique

Les défis environnementaux, notamment la pollution industrielle et la réhabilitation des anciens sites miniers, continueront de nécessiter des politiques publiques ambitieuses. La transition énergétique, avec l'implantation d'éoliennes et d'autres sources d'énergie renouvelable, offre également des opportunités pour la relance économique, mais nécessite un accompagnement pour éviter les fractures sociales.

CONCLUSION

Le Pas-de-Calais est un département qui porte les stigmates de son passé industriel tout en cherchant à se projeter vers l'avenir. La situation socio-politique y est marquée par une polarisation croissante entre les zones urbaines et rurales, les travailleurs et les chômeurs, et les forces politiques traditionnelles et populistes. Les défis à relever sont nombreux, mais le potentiel de reconversion et d'innovation est réel si les politiques publiques parviennent à répondre aux attentes des citoyens tout en favorisant une transition économique et écologique réussie.

CE QUE NOUS SOMMES

NOTRE HISTOIRE

Fondée en 1866, la Ligue de l'Enseignement doit son nom au fait que l'accès aux savoirs et à la compréhension du monde n'était restreint qu'aux plus fortunés qui pouvaient payer pour l'éducation, et si parfois elle était accessible ce n'était la plupart du temps que pour dispenser un catéchisme religieux.

Le mouvement révolutionnaire de 1789, s'est rapidement préoccupé de la nécessaire instruction du peuple. Ses options en matière d'instruction ont été portées par Condorcet, qui a par la suite largement inspiré la Ligue de l'Enseignement.

Ils'agissait de restituer à chacun l'état de connaissance du monde, des savoirs, des lettres et des sciences afin de pouvoir associer toutes les femmes et tous les hommes à la construction d'un destin commun quelle que soit leur situation sociale. L'œuvre est ambitieuse et elle le demeure encore aujourd'hui tant les blocages au processus démocratique le plus abouti possible demeure.

En 1866 le seul fait de s'associer ne constituait pas un droit, c'est d'ailleurs pour cela que le mot « Ligue » a été retenu. Il était aussi difficile de pouvoir réunir librement plus de vingt personnes au même endroit. Pourtant la Ligue a su créer les conditions qui permirent d'aboutir aux lois Jules Ferry en inscrivant durablement le droit à l'éducation pour tous pour former des citoyens éclairés et responsables.

En 1901, elle s'est impliquée fortement dans la mise en place de la liberté d'association, une avancée démocratique majeure puisqu'elle a permis le développement des corps intermédiaires, associations, syndicats et partis politiques qui ont été les acteurs des grandes conquêtes sociales de la République.

En 1905, elle a été un acteur majeur dans la loi de séparation des églises et de l'État. Le principe de laïcité inscrit dans la constitution de la République instaure la liberté de conscience, la liberté de penser, conditions essentielles pour faire vivre les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité porteuses d'un modèle de société empreint d'altérité et de fraternité.

Depuis, à la Ligue de l'Enseignement, nous n'avons jamais abandonné ce cheval de bataille et n'avons eu de cesse de travailler à préparer les esprits afin que la Laïcité puisse être appréhendée par chacun dans sa véritable nature : un principe d'organisation de la société qui émancipe et protège tout à la fois.

Tout au long du 20ème siècle la Ligue s'est impliquée dans les grandes conquêtes sociales, celles du front populaire, le sport, la culture et les vacances pour tous, puis les grandes avancées sociales et sociétales que ce soit celles portées par le Conseil National de la Résistance ou encore les grandes avancées sociétales de l'après 1968.

LA LAÏCITÉ, L'ADN DE LA LIGUE

Parler de la Laïcité à la Ligue de l'Enseignement, c'est parler de notre ADN puisque nos valeurs, nos combats, sont indissociables de la laïcité. Elle est inscrite clairement dans notre objet social.

Aujourd'hui celle-ci est fortement malmenée et la République, qui repose sur trois piliers indissociables, liberté, égalité et fraternité, est en danger. Après les drames que nous avons vécu (Charlie Hebdo, le Bataclan...), après les dérapages verbaux de la droite extrême et de l'extrême droite concernant les musulmans, les réfugiés, les Roms, la laïcité est revenue au centre de tous les débats.

Elle est un principe qui est au cœur même de notre projet républicain. On l'avait rangée au rang des accessoires poussiéreux de notre histoire, parce qu'on pensait qu'elle était une évidence et que sa promotion ou sa défense appartenaient à un autre temps.

C'est vrai qu'elle est une évidence pendant les périodes de croissance économique et de progrès social, c'est vrai qu'elle est une évidence dans un monde fermé.

Mais aujourd'hui notre monde s'est ouvert. De nouvelles populations avec des cultures et des religions différentes se sont installées de manière durable et elles vivent souvent des discriminations intolérables et des situations sociales difficiles.

Il peut sembler vertueux de la défendre, mais cela impliquerait de penser qu'elle existe de fait. Or les discriminations et les discours et les actes démontrent qu'il en est autrement. Aussi, il est de notre devoir, mouvement d'éducation populaire, de la faire vivre dans nos cités, dans nos campagnes, dans nos villages. Partout la laïcité doit pouvoir s'incarner et être le ciment qui nous relie l'un à l'autre.

Rappelons qu'elle n'est pas compatible avec l'extrême droite parce qu'elle vise la coexistence pacifique, qu'elle est faite de respect, d'ouverture d'esprit et de tolérance. La fin ne peut justifier les moyens, et de la même façon qu'on ne peut pas adjectiver la laïcité, ne laissons pas en transformer le sens profond.

A l'heure des amalgames, à l'heure où l'extrême droite tente de se réapproprier notre héritage, il faut nous rassembler et agir plutôt que de se cantonner dans la défense d'une quelconque orthodoxie.

NOS VALEURS

LIBERTÉ

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi. »

(Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789)

La liberté est l'une des valeurs fondamentales de notre république, elle doit bien entendu être articulée avec l'égalité et la fraternité. Si la liberté était totale et n'utilisait pas de garde-fous ce serait la loi du plus fort qui primerait. Pour autant elle nécessite d'être préservée afin que chacun soit en capacité de penser et s'exprimer, c'est ici l'une des conditions principales de l'affirmation de soi et de la dignité humaine.

ÉGALITÉ

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

(article 1 de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen)

Le mot « égalité » signifie donc que la loi doit être la même pour tous, sans distinction de naissance ou de condition. Pour autant si la loi codifie certaines règles qui garantissent la sécurité de chacun, elle doit encore évoluer sur les questions de justice sociale. L'égalité sera encore plus effective lorsque le devenir d'un être humain ne sera pas consécutif de sa condition d'origine. Il faudra aussi que rien ne puisse justifier une différence de traitement, que ce soit lié à son genre ou à tout ce qui nous différencie les uns des autres. Ceci nécessite un renforcement des services publics dans certaines zones d'habitation afin de renforcer les conditions d'accessibilité et un travail renforcé d'éducation pour que chacun puisse dépasser les préjugés et les représentations.

FRATERNITÉ

« Initialement, la fraternité avait pleine vocation à embrasser tous ceux qui, français mais aussi étrangers, luttèrent pour l'avènement ou le maintien de la liberté et de l'égalité. »

C'est à partir de 1848 que la fraternité devient un principe à part entière, constituant le tryptique républicain.

La Fraternité est un des indicateurs de mesure qui nous permet d'appréhender l'évolution d'une démocratie. Elle rassemble les êtres humains dans leurs diverses opinions, culturelles spirituelles ou religieuses dans une trajectoire commune qui veut un fonctionnement humaniste de la société. Elle nécessite de l'écoute et de la bienveillance dans un cadre où chacun peut s'exprimer librement.



Dans le Pas-de-Calais, notre Fédération regroupe :

785
associations affiliées

42.000
adhérents

5.000
bénévoles

50
salariés en ETP

140
volontaires en Service Civique

CE QU'EST NOTRE FÉDÉRATION AUJOURD'HUI

Depuis 10 ans la Fédération s'est profondément transformée. De prestataire de services elle est devenue un mouvement d'idées en acte remettant du sens politique au cœur de ses actions pour que les valeurs que nous portons ne restent pas des incantations et que nos actes répondent aux grands enjeux démocratiques et sociaux qui se posent à notre société.

Un accent a été porté en termes de priorités sur les enjeux prioritaires des populations les plus fragiles du Pas-de-Calais, notamment en favorisant l'accès aux pratiques culturelles et sportives, le départ en vacances ou les actions de formation. Autant d'actions pour réduire les inégalités d'accès aux outils de connaissance et de bien-être qui contribuent à l'émancipation individuelle et collective.

Nous avons particulièrement agi pour développer la citoyenneté, pour faire vivre le principe de laïcité, la fraternité et faire reculer les discriminations qui sont autant de moyens pour faire reculer l'emprise de l'extrême droite.

Nous nous sommes fortement impliqués pour faire de la révolution informatique, d'internet, un outil d'émancipation et non pas un instrument de manipulation des esprits au profit de l'intolérance, du racisme et des thèses complotistes souvent alimentées par les populistes.

Mais surtout nous avons fortement contribué au développement de nos associations socio-culturelles, car ce sont elles qui constituent notre tissu vivant. Elles sont les laboratoires où s'inventent les réponses pour un monde plus juste, plus solidaire et plus respectueux des grands équilibres naturels. Nous sommes une Fédération d'associations, c'est notre force, c'est notre ancrage dans le réel sans lequel nous ne serions que des idéologues. C'est pourquoi nous avons tout fait pour les outiller et leur donner les moyens de leurs actions.

C'est parce que nous croyons dans leur capacité à agir et inventer un monde désirable que nous les avons associés à l'écriture de notre Projet Fédéral.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PAS-DE-CALAIS EST AUJOURD'HUI ...

UN MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE LAÏQUE qui concourt à la démocratisation, l'extension et l'amélioration du service public de l'Éducation sur l'ensemble du territoire français associant les individus et les collectivités territoriales dans le respect de la mixité sociale et de la diversité culturelle. Ses 2 entités sportives l'USEP et l'UFOLEP permettent le développement des pratiques sportives accessibles à tous, sans esprit de compétition. Elles permettent l'épanouissement personnel et la mise en pratique de nos valeurs.

UN MOUVEMENT SOCIAL fédérant des associations et des personnes morales qui encourage toutes les initiatives individuelles et collectives, en vue de développer l'éducation tout au long de la vie, de favoriser l'engagement et de faire vivre la solidarité. Pour cela, la Ligue de l'Enseignement suscite la création d'associations et d'institutions laïques éducatives, culturelles, sportives et sociales. Nous devons contribuer à l'animation de ces associations et institutions et à la défense de leurs intérêts.

UN MOUVEMENT D'IDÉES qui favorise les lieux de rencontre et de débats, qui donne aux individus l'envie de connaître et de comprendre les questions de société pour exercer pleinement leur citoyenneté

UNE ORGANISATION D'ÉCONOMIE SOCIALE qui promeut l'économie au service de l'Homme et développe des activités s'inscrivant dans ce cadre tout en respectant son caractère à but non lucratif, notamment l'organisation de services éducatifs, sociaux et culturels, de voyages et séjours de vacances, d'activités sportives et de loisirs, d'actions de formation...

DÉFI 1 : PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LA LAÏCITÉ

LA LAÏCITÉ ET L'ENGAGEMENT HISTORIQUE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

LE CADRE JURIDIQUE S'APPUIE ESSENTIELLEMENT SUR TROIS PRINCIPES :

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET D'EXPRESSION DE SES CONVICTIONS

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public ».

(Article 1 de la loi de 1905).

Chacun doit pouvoir apporter librement, sans contrainte, tutelle ni magistère, ses propres réponses à ses questions et pouvoir les changer au cours de son existence. Il peut légitimement faire confiance à une Révélation guidant ses comportements dans une espérance dans l'Au-delà, mais peut aussi s'appuyer uniquement sur la raison ou tout simplement s'accommoder du doute pour donner son sens à la vie. Bref, on peut être croyant, athée ou agnostique. Tout citoyen peut, seul ou avec d'autres, pratiquer librement le culte de son choix, n'en pratiquer aucun ou pouvoir en changer. Chacun est protégé par la loi qui interdit toute pression de toute nature obligeant à pratiquer ou empêchant de pratiquer un culte, car la pratique religieuse est liée à une liberté de choix individuel, ce choix ne devant être ni contraint, ni interdit.

LA SÉPARATION DU POLITIQUE ET DU RELIGIEUX POUR GARANTIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte »

(Article 2 de la loi de 1905)

La loi de Séparation instaure l'autonomie de l'État par rapport aux religions et non son intervention dans la vie et l'organisation des dites religions. La Séparation permet aussi le dépassement des convictions religieuses, philosophiques ou politiques pour construire un destin commun. La loi, au service de tous, ne peut dépendre des convictions individuelles et elle s'impose à tous dans le respect de l'intérêt général. C'est le champ politique qui détermine la place respective du religieux et du politique et non l'inverse. Si une loi peut parfaitement

être contestée dans le cadre légal de la République, elle s'applique tant qu'elle n'a pas été modifiée après débat démocratique. Le curé peut, en référence à ses valeurs, condamner l'avortement, voire aller jusqu'à dire qu'il s'agit d'un crime mais s'il soutient l'attaque d'une clinique pratiquant l'avortement, il commet un délit qui doit être sanctionné. Enfin dans notre République le pouvoir résulte de citoyens qui doivent pouvoir débattre sans qu'il leur soit indispensable de faire référence à une transcendance ou à une parole révélée. Pour l'organisation politique il n'est nul besoin de tutelle qui voudrait dire la norme, de credo obligé, de privilège clérical, de quelconques magistères moraux ou spirituels non consentis.

L'ÉGALITÉ EN DROIT DES CITOYENS

« La République n'accepte aucun credo, n'en impose pas et n'en interdit aucun »

(Loi de 1905)

La loi de Séparation des Églises et de l'État, loi de raison et d'équilibre, rend effective l'égalité en droits et la pleine souveraineté politique de tous les citoyens, quels que soient leurs choix religieux ou spirituels. Les citoyens libres de penser et de s'exprimer ne doivent ni être privilégiés, ni discriminés en fonction de leurs convictions religieuses, philosophiques ou politiques.

LA PLACE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La Ligue de l'Enseignement, fondée en 1866 par Jean Macé, a joué un rôle crucial dans la promotion des valeurs républicaines et de la laïcité. Dès sa création, elle a structuré le courant laïque de l'éducation populaire, s'affirmant face aux deux autres courants historiques, le courant œcuménique et le courant ouvrier. Elle s'est engagée à promouvoir l'instruction publique et à défendre les principes fondamentaux de la République, dont la laïcité constitue le socle. Jean Macé considérait que l'éducation devait former des citoyens libres et éclairés, capables de penser par eux-mêmes et de vivre ensemble dans une société pluraliste.

À partir des années 1920, la Ligue de l'Enseignement a consolidé son rôle de mouvement laïque en France en organisant la création des fédérations départementales. Ces fédérations ont permis de fédérer et d'animer l'ensemble des amicales laïques, créant un réseau solide et structuré pour défendre les idéaux républicains et laïques à l'échelle locale.

Au fil des décennies, la Ligue s'est affirmée comme une vigie active de la laïcité. Elle a soutenu les grandes avancées éducatives, notamment les lois de Jules Ferry instaurant une école laïque, gratuite et obligatoire. Par ailleurs, elle a contribué activement à l'élaboration de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, grâce à l'implication de son président Ferdinand Buisson. Celui-ci fut l'un des trois rédacteurs de cette loi historique, aux côtés d'Aristide Briand et de Jean Jaurès.

Dans un monde contemporain marqué par de nouvelles tensions religieuses et identitaires, l'engagement de la Ligue pour une société inclusive et émancipatrice reste plus pertinent que jamais. Ce plaidoyer réaffirme cette mission, en proposant des réponses concrètes aux défis actuels.



1. POSITIONNEMENT : **POURQUOI LA LAÏCITÉ EST FONDAMENTALE POUR NOTRE SOCIÉTÉ**

Tout le monde ou à peu près s'accorde sur ces principes juridiques, au moins dans les déclarations. Mais, à côté du droit, il y a des passions et des dynamiques de société qui se construisent. Aussi l'application du droit dépend-elle d'interprétations liées à des conceptions philosophiques qui, si elles s'accordent sur de grands principes sont souvent divergentes dans leur mise en œuvre.

Le fonctionnement démocratique a une capacité d'intégration très grande à condition de ne pas poser d'exigences idéologiques préalables. La laïcité n'est pas une alternative aux religions mais la manière politique de vivre de toutes les convictions, et elle doit pour cela :

- Lutter contre tous les asservissements et les discriminations.
- Promouvoir l'esprit critique pour le libre choix de vie pour chacun.
- Lier émancipation politique et émancipation sociale.

La Ligue fait le pari de la liberté. Elle pense qu'en utilisant contre ses adversaires des moyens autres que ceux qui sont intrinsèquement les siens, une démocratie se met en contradiction avec elle-même. Elle estime qu'une démocratie laïque doit, outre favoriser l'éducation du citoyen, concilier le respect de chaque personne, le respect de l'intérêt général avec le respect de l'éthique du débat et le respect du temps. La liberté de penser est le but mais elle ne peut être recherchée que dans le cadre de la liberté de conscience.

Cette position peut s'avérer parfois naïve et entraîner une faiblesse de réactions face à des revendications ou des comportements inacceptables, mais elle s'inscrit dans la tradition de Jaurès et de Briand et elle a fait la preuve de son efficacité.

Pour la Ligue de l'Enseignement, la laïcité est un principe fondateur. Elle constitue une réponse aux défis du pluralisme culturel et religieux, en prévenant les conflits identitaires et en renforçant l'unité républicaine. Dans le contexte actuel, où la laïcité est parfois mal comprise ou détournée à des fins politiques, la Ligue s'engage à en rappeler les fondements et à promouvoir une application fidèle à ses principes originels.



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : **LES DÉFIS CONTEMPORAINS DE LA LAÏCITÉ**

La laïcité est confrontée aujourd'hui à des défis majeurs, reflétant les transformations sociales, culturelles et politiques du XXI^e siècle :

- **INSTRUMENTALISATION POLITIQUE :** Certains acteurs politiques utilisent la laïcité pour stigmatiser des groupes religieux, en particulier les musulmans, détournant ainsi ses objectifs d'unité et d'égalité.
- **ATTAQUE DU MODÈLE RÉPUBLICAIN :** Montée du fanatisme religieux, repli communautaire
- **TENSIONS DANS L'ESPACE PUBLIC :** Des débats houleux sur le port de signes religieux ou les pratiques culturelles révèlent une incompréhension des principes fondamentaux de la laïcité.
- **DÉFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS :** La montée des populismes et des idéologies extrêmes affaiblit la perception de la laïcité comme un principe émancipateur, la réduisant parfois à une arme idéologique.
- **ÉDUCATION INSUFFISANTE :** Les jeunes générations, souvent éloignées des luttes historiques, manquent de repères clairs sur la signification et les enjeux de la laïcité.

Ces problématiques rendent d'autant plus urgente une action collective pour défendre et promouvoir une laïcité fidèle à ses idéaux républicains.



3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Pour relever ces défis, la Ligue de l'Enseignement propose un plan d'action ambitieux, structuré autour de trois axes prioritaires :

1. ÉDUCATION À LA LAÏCITÉ

- Élaboration de modules pédagogiques adaptés aux différents niveaux scolaires pour expliquer les principes et l'histoire de la laïcité.
- Organisation de formations pour acteurs éducatifs, afin de leur fournir des outils concrets pour aborder la laïcité dans leurs pratiques.
- Développement d'ateliers interactifs pour les jeunes, axés sur le dialogue et la réflexion critique autour de la laïcité et des libertés individuelles.

2. SENSIBILISATION DANS LES TERRITOIRES

- Mise en place de campagnes locales pour déconstruire les idées reçues et promouvoir une vision inclusive de la laïcité.
- Création de forums citoyens pour favoriser les échanges entre populations sur le thème Faire Société.
- Renforcement des partenariats avec les collectivités locales pour intégrer la promotion de la laïcité dans leurs politiques publiques.

- Mettre en œuvre un événement qui accompagne, coordonne et rassemble localement les initiatives sur ce sujet (semaine départementale de la laïcité...)

3. ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS ET DES INSTITUTIONS

- Proposer des recommandations pratiques pour une application cohérente et juste de la laïcité dans les espaces publics.
- Collaborer avec les associations locales pour identifier les besoins spécifiques des territoires en matière de promotion de la laïcité.
- Soutenir des initiatives culturelles et éducatives qui mettent en valeur la richesse du pluralisme et le respect des différences.



DÉFI 2 : PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LA DIVERSITÉ ET LES DROITS HUMAINS

UN COMBAT UNIVERSEL POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

La Ligue de l'Enseignement, mouvement d'éducation populaire et laïque fondé en 1866, a joué un rôle significatif dans les luttes pour la diversité et les droits humains, notamment en matière d'égalité entre les sexes.

ENGAGEMENT HISTORIQUE POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

• OUVERTURE AUX FEMMES DÈS L'ORIGINE :

Contrairement à d'autres organisations de son époque, la Ligue a inclus les femmes dès sa création, établissant un Comité des dames. Bien que traversé de contradictions entre paternalisme et féminisme, ce comité a permis l'ouverture de centres d'Enseignement pour les filles, affirmant l'importance de l'éducation féminine.

• PROMOTION DE LA CONSCIENCE CIVIQUE FÉMININE :

En 1935, la Ligue a développé l'Action Démocratique et Laïque des Femmes, une association nationale visant à sensibiliser les françaises à leur rôle civique et à les engager dans le mouvement laïque. Cette initiative a organisé de nombreuses réunions et débats en partenariat avec les fédérations départementales.

ACTIONS CONTEMPORAINES EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ ET DES DROITS HUMAINS :

• CHARTE POUR LA DIVERSITÉ :

La Ligue a conçu une Charte pour la Diversité, signée par de nombreuses personnes et institutions, affirmant que la diversité est une force pour la République. Cette charte vise à unir les acteurs partageant une vision républicaine universaliste et à lutter contre la xénophobie et le racisme.

• **LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS** : la Ligue s'engage activement contre toutes les formes de discrimination, y compris celles basées sur le genre, l'origine ethnique ou la religion. Elle promeut la laïcité comme principe garantissant la liberté de conscience et l'égalité des droits, et mène des actions éducatives pour déconstruire les stéréotypes et prévenir les violences sexistes.

• ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ :

À travers ses fédérations départementales, la Ligue organise des ateliers et des formations visant à déconstruire les stéréotypes de genre et à promouvoir l'égalité filles-garçons.

Ainsi, la Ligue de l'Enseignement a été et demeure un acteur engagé dans les combats pour la diversité et les droits humains, œuvrant pour l'égalité entre les sexes et la promotion d'une société plus juste et inclusive.



1. POSITIONNEMENT : **LA DIVERSITÉ ET LES DROITS HUMAINS COMME PILIERS DE LA RÉPUBLIQUE**

NOUS CONSIDÉRONS :

Que les cultures, les sports, les arts, au-delà des émotions et des plaisirs qu'ils procurent, rapprochent les cœurs comme les esprits et contribuent au développement de la paix dans le monde.

Que les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité véhiculées au sein de notre association, de notre entreprise, ou de notre collectivité, sont sources d'enrichissement et permettent une meilleure connaissance et compréhension de la diversité culturelle de notre pays et ainsi de bien vivre ensemble.

NOUS DÉCLARONS :

Que toute doctrine de supériorité raciale est scientifiquement fautive, moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse. Que le racisme porte atteinte à la dignité et à l'intégrité des personnes et tire prétexte de toute différence pour engendrer la discrimination et l'exclusion. Que la discrimination entre les êtres humains pour quelque motif que ce soit est une offense et doit être condamnée comme une violation des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Que la richesse d'une société repose sur sa diversité et sur la participation de toutes et tous à la vie démocratique, sociale, économique et culturelle.

La diversité est une richesse. Elle reflète la pluralité des origines, des cultures, des croyances, des identités et des expériences humaines. Dans une société démocratique, la reconnaissance et la valorisation de cette diversité sont essentielles pour garantir l'égalité des droits.

Les droits humains, quant à eux, représentent un cadre universel qui protège la dignité et la liberté de chaque individu. Ils transcendent les frontières nationales, affirmant des principes communs de justice et d'humanité. En défendant la diversité et les droits humains, la Ligue de l'Enseignement agit pour une société où chacun peut s'épanouir librement, sans crainte de discrimination ou d'exclusion.



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : **UNE DIVERSITÉ MENACÉE, DES DROITS EN RECUL**

Aujourd'hui, la diversité et les droits humains sont confrontés à de multiples menaces :

• MONTÉE DES DISCOURS DE HAINE :

Les discours racistes, sexistes, homophobes et xénophobes se banalisent, alimentés par des contextes politiques polarisants et des crises économiques.

• INÉGALITÉS SOCIALES CROISSANTES :

Les fractures économiques et territoriales exacerbent les divisions, marginalisant certaines communautés et rendant l'accès aux droits fondamentaux inégal.

• STIGMATISATION DES MINORITÉS :

Certaines populations, notamment issues de l'immigration ou appartenant à des groupes religieux minoritaires, font face à une exclusion systémique dans les domaines de l'emploi, du logement et de l'éducation.

• DÉFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS :

Le recul des protections légales et le manque de volonté politique affaiblissent les dispositifs de lutte contre les discriminations et la promotion des droits humains.

Ces enjeux sont particulièrement visibles dans les territoires où intervient la Ligue de l'Enseignement, soulignant l'urgence d'un engagement renouvelé pour défendre la diversité et garantir l'accès aux droits pour tous.



3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Face à ces défis, la Ligue de l'Enseignement propose une stratégie globale pour promouvoir la diversité et défendre les droits humains.

1. SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

- **ATELIERS ÉDUCATIFS** : Mettre en place des programmes pour sensibiliser les élèves, les familles et les professionnels à l'importance de la diversité et aux conséquences des discriminations.
- **SEMAINE DÉPARTEMENTALE** : Lancer des initiatives locales pour déconstruire les stéréotypes, promouvoir les droits humains et valoriser la diversité culturelle. Accompagner, coordonner et rassembler localement les initiatives sur ce sujet.
- **RENCONTRES INTERCULTURELLES** : Organiser des événements qui favorisent les échanges entre communautés, en mettant en avant les apports positifs de la diversité.

2. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- **DONNÉES LOCALES** : S'inscrire dans des démarches partenariales pour suivre et analyser les discriminations dans les territoires, avec les collectivités locales et les associations d'éducation populaire du territoire.

- **PLAIDOYER FÉDÉRAL** : Travailler avec les décideurs politiques pour renforcer les lois contre les discriminations et promouvoir des politiques publiques inclusives.
- **CHARTRE** : Promouvoir la Charte "La diversité est une force pour la république".

3. PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ ACTIVE

- **PROJETS D'ENGAGEMENT CITOYEN** : Impliquer les jeunes dans des actions concrètes de défense des droits humains, à travers des projets associatifs ou des initiatives locales.
- **FORMATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS** : Former les enseignants et animateurs à intégrer les enjeux de diversité et de droits humains dans leurs pratiques pédagogiques.
- **PARTENARIATS LOCAUX** : Collaborer avec d'autres associations et institutions pour développer des projets communs autour de l'inclusion et de la solidarité.



DÉFI 3 : AGIR ET ÉDUCER AUX IMPACTS ÉCOLOGIQUES ET DE L'ANTHROPOCÈNE

UNE MOBILISATION POUR L'AVENIR DE LA PLANÈTE ET DE SES HABITANTS

Le dérèglement climatique, l'érosion de la biodiversité, les pollutions massives et l'épuisement des ressources naturelles marquent une rupture sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Ces bouleversements, causés par les activités humaines, caractérisent l'entrée dans l'Anthropocène, une ère où l'homme est devenu le principal moteur des transformations planétaires. Ces défis multiples appellent une mobilisation immédiate, collective et durable pour réinventer notre rapport à la Terre.

Les récents rapports du GIEC (Groupement d'Experts Intergouvernementaux sur l'Évolution du Climat) soulignent l'urgence d'agir pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C et éviter ses impacts catastrophiques sur les écosystèmes et les sociétés humaines. Pourtant, les projections actuelles montrent un risque d'augmentation de 2 à 3°C d'ici la fin du siècle, avec des conséquences dramatiques, notamment la multiplication des événements climatiques extrêmes et l'aggravation des inégalités mondiales. Ces dérèglements affectent particulièrement les populations les plus vulnérables, qui contribuent pourtant le moins aux émissions de gaz à effet de serre.

L'urgence climatique est également étroitement liée à la question des migrations. Les phénomènes climatiques extrêmes – sécheresses, inondations, montée des eaux – et la raréfaction des ressources provoquent déjà des déplacements massifs. Selon les estimations, 200 à 250 millions de personnes pourraient devenir des réfugiés climatiques d'ici 2050. Ces migrations, souvent contraintes, illustrent à quel point les injustices climatiques exacerbent les inégalités sociales et territoriales. Comme l'a rappelé le texte sur l'hospitalité adopté par la Ligue de l'Enseignement, il est impératif de construire une véritable politique d'accueil respectueuse des droits humains et prenant en compte ces nouvelles réalités.

Depuis ses débuts, la Ligue de l'Enseignement s'engage à travers ses actions éducatives pour sensibiliser les citoyens aux grands enjeux de société. Dès le premier Sommet de la Terre à Rio en 1992, elle a initié le réseau « Citoyenneté, Environnement, Développement durable » (CED). Cet engagement s'est renforcé en 2021 avec l'adoption du texte de référence « Urgences et Transitions Écologiques : habiter ensemble un monde commun », qui propose une mobilisation autour de neuf défis majeurs, allant de l'éducation à la transition écologique à la lutte contre les inégalités sociales et climatiques.

En plaçant l'éducation au cœur de la transition écologique, la Ligue poursuit son combat pour l'émancipation individuelle et collective. Ses programmes visent à encourager des comportements durables, à déconstruire les idées reçues et à renforcer l'esprit critique face aux discours climatosceptiques et populistes. Dans ce cadre, elle se mobilise également pour intégrer les enjeux climatiques dans les politiques publiques et encourager des solutions fondées sur la justice sociale et la solidarité.

Ce plaidoyer appelle à une mobilisation accrue pour répondre à l'urgence écologique et sociale. Il met en lumière l'importance d'une éducation populaire capable de sensibiliser et d'impliquer tous les citoyens dans la construction d'un avenir durable, inclusif et solidaire. Car agir pour la planète, c'est aussi agir pour l'humanité.



1. POSITIONNEMENT : **L'ÉDUCATION, CLÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

L'éducation est un outil central pour comprendre et répondre aux enjeux environnementaux. Elle permet de développer une conscience critique des impacts de nos modes de vie et de consommation, tout en offrant les moyens d'agir concrètement. Pour la Ligue, éduquer aux impacts écologiques, c'est former des citoyens éclairés et responsables, capables de contribuer activement à la transition écologique.

L'urgence écologique ne peut être dissociée des urgences sociales et démocratiques. Les populations les plus vulnérables sont les premières victimes des dérèglements climatiques, tandis que les inégalités d'accès aux ressources renforcent les fractures sociales. Promouvoir une écologie solidaire et démocratique est donc essentiel pour garantir un avenir équitable et durable (Urgences-et-transitions...).



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : **LES DÉFIS DE L'ANTHROPOCÈNE**

Selon le dernier rapport du GIEC (Groupement d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) paru en mars 2022, les scénarios les plus pessimistes sur le réchauffement climatique deviennent une réalité. Quelle que soit notre action, certains impacts seront inévitables.

Nous sommes entrés dans une nouvelle ère, qui se traduit par un désordre planétaire produit par les activités humaines : l'anthropocène. La moitié de la population de la planète vit aujourd'hui dans un contexte de forte vulnérabilité aux changements climatiques. La biodiversité est en danger dans des proportions alarmantes.

L'ANTHROPOCÈNE EST MARQUÉ PAR QUATRE GRANDES CRISES ÉCOLOGIQUES, INTERDÉPENDANTES ET GLOBALES :

- **DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES :** Réchauffement global, multiplication des événements climatiques extrêmes (cyclones, sécheresses, inondations) et montée du niveau des mers.
- **ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ :** Une perte accélérée des espèces, menaçant les écosystèmes et les services qu'ils rendent à l'humanité.
- **POLLUTIONS CHIMIQUES ET PLASTIQUES :** Contaminations massives des sols, des eaux et de l'air, affectant directement la santé humaine et celle des écosystèmes.
- **RARÉFACTION DES RESSOURCES NATURELLES :** Surexploitation des ressources renouvelables et non renouvelables, aggravant les tensions géopolitiques et économiques.

Ces crises sont exacerbées par des modèles économiques basés sur l'extraction et la consommation à outrance. Les 12 % les plus riches de la population mondiale consomment 40 % de l'énergie et rejettent 45 % des gaz à effet de serre, tandis que les populations les plus pauvres subissent les conséquences les plus graves (Urgences-et-transitions...).

La Ligue de l'Enseignement est profondément attachée à rendre visible l'inacceptable, à dénoncer les atteintes aux droits, à changer les regards, les discours et les représentations, à favoriser l'émergence de la citoyenneté, de l'égalité citoyenne et de la solidarité. C'est à ce titre qu'elle se bat quotidiennement pour que les gouvernements successifs cessent de justifier leur action et leurs propositions à travers des discours basés sur des approximations, des amalgames et des idées fausses, véhiculés sciemment, pour tenter de gagner l'adhésion des citoyens à des politiques hostiles aux exilés.



3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Pour répondre à ces enjeux, la Ligue de l'Enseignement propose une stratégie éducative et opérationnelle ambitieuse :

1. ÉDUCATION ET SENSIBILISATION AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES

- PROGRAMMES SCOLAIRES ADAPTÉS : Introduire des modules pédagogiques sur l'Anthropocène et les transitions écologiques dans les écoles, collèges et lycées.
- ATELIERS INTERACTIFS : Organiser des activités pratiques pour sensibiliser aux impacts écologiques, comme des ateliers de réduction des déchets ou des expériences sur le changement climatique.
- FORMATIONS POUR LES ÉDUCATEURS : Former les enseignants et animateurs à intégrer les enjeux environnementaux dans leurs pratiques éducatives.

2. ACTIONS LOCALES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ÉVÉNEMENT DÉPARTEMENTAL : Mettre en œuvre un événement qui accompagne, coordonne et rassemble localement les initiatives sur ce sujet (semaine départementale de l'écocitoyenneté,...)
- MOBILISATIONS LOCALES : Favoriser la transmission des savoirs et pratiques entre acteurs, en valorisant les initiatives locales d'économie circulaire et de solidarité écologique.

3. PLAIDOYER POUR UNE ÉCOLOGIE SOLIDAIRE

- PARTENARIATS INSTITUTIONNELS : Collaborer avec les collectivités territoriales pour intégrer la transition écologique dans les politiques publiques locales.
- SOUTIEN AUX POPULATIONS VULNÉRABLES : Mettre en place des programmes pour accompagner les populations les plus touchées par les crises écologiques, en garantissant l'accès à l'eau, à l'énergie et à des logements résilients.

- CAMPAGNES DE COMMUNICATION : Lancer des campagnes départementales pour alerter sur l'urgence écologique et mobiliser les citoyens autour d'actions concrètes

4. S'ENGAGER POUR L'HOSPITALITÉ

- RENFORCER NOTRE PLACE ET NOTRE VISIBILITÉ en tant qu'acteur de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, pour accompagner la déconstruction des idées fausses et la compréhension du monde et des migrations.
- PORTER UNE POLITIQUE DE L'HOSPITALITÉ EN DIRECTION DES POUVOIRS PUBLICS, aux côtés de nos partenaires locaux, nationaux et européens et accompagner la mise en œuvre de politiques publiques « accueillantes », à l'échelle locale.
- FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DE NOTRE RÉSEAU à travers le développement de formations et d'espaces de partage de pratiques.



DÉFI 4 : DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET L'ENGAGEMENT

UN COMBAT UNIVERSEL POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

La démocratie est l'un des fondements de notre République, incarnant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité. Cependant, elle fait face aujourd'hui à une crise profonde, marquée par la défiance envers les institutions, la montée des populismes et une participation citoyenne en déclin. La démocratie ne peut se limiter à des élections périodiques ; elle doit être vécue comme un processus permanent, où chaque citoyen est acteur du débat public et de la prise de décision.

Depuis 1866, la Ligue de l'Enseignement a joué un rôle central dans la promotion d'une citoyenneté active. Par l'éducation populaire, elle a œuvré pour former des citoyens capables de comprendre les enjeux collectifs et de s'engager. Ce plaidoyer s'inscrit dans cette tradition, en proposant des solutions pour revitaliser notre démocratie et encourager l'engagement de tous, particulièrement des jeunes générations

VOICI QUELQUES TEMPS FORTS ILLUSTRANT NOTRE ACTION :

PÉTITION POUR L'INSTRUCTION GRATUITE, OBLIGATOIRE ET LAÏQUE (1871-1872) :

Après la proclamation de la République en 1870, la Ligue lance une pétition nationale en faveur de l'Enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque. Cette initiative recueille 1,3 million de signatures, démontrant un large soutien populaire et influençant les futures réformes éducatives.

SOUTIEN AUX LOIS SCOLAIRES DE JULES FERRY (1881-1886) :

La Ligue soutient activement les lois instaurant la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'Enseignement primaire, concrétisant ainsi ses ambitions pour un service public éducatif accessible à tous.

PARTICIPATION À LA CRÉATION DE LA LOI DE 1901 :

La Ligue de l'Enseignement a contribué à la préparation et à la diffusion de la loi du 1er juillet 1901 sur la liberté d'association. Cette loi, profondément démocratique, a permis aux citoyens de se regrouper librement pour agir collectivement sur le plan local, notamment à travers des associations culturelles, éducatives et politiques. La Ligue a encouragé la

structuration des fédérations et associations, faisant de l'éducation populaire un levier pour renforcer la citoyenneté et l'engagement dans les territoires.

OPPOSITION À LA LOI DEBRÉ ET SERMENT DE VINCENNES (1960) :

En réaction à la loi Debré de 1959, qui accorde des subventions aux établissements privés, la Ligue, via le Comité national d'action laïque (CNAL), organise une pétition recueillant 11 millions de signatures. Le 19 juin 1960, une manifestation à Vincennes aboutit au "Serment de Vincennes", réaffirmant l'engagement en faveur de l'école laïque.

CRÉATION DES CERCLES CONDORCET (À PARTIR DE 1987) :

Pour encourager la réflexion et le débat citoyen sur la démocratie, la Ligue établit les Cercles Condorcet dans plusieurs départements, offrant des espaces de discussion et de formation civique.

PARTICIPATION AU SOMMET DE LA TERRE À RIO (1992) :

La Ligue envoie une délégation au Sommet de la Terre à Rio, affirmant son engagement en faveur du développement durable et de la citoyenneté mondiale. Elle introduit par la suite la labellisation "Citoyenneté – Environnement – Développement durable" pour ses centres de vacances et activités éducatives.

INITIATIVES POUR L'ÉDUCATION ET LA LAÏCITÉ (ANNÉES 2000) :

En 2005, la Ligue adopte le projet "Refonder l'école pour qu'elle soit celle de tous", réaffirmant son engagement pour une éducation inclusive. En 2008, elle lance la pétition "Sauvegardons la laïcité de la République" en réponse à des discours politiques mettant en question la laïcité.

Grâce à des actions telles que sa contribution à la loi de 1901 et son soutien indéfectible aux principes républicains, la Ligue de l'Enseignement a constamment œuvré pour renforcer la démocratie, promouvoir l'engagement citoyen et défendre les valeurs républicaines en France.



1. POSITIONNEMENT : **LA DÉMOCRATIE ET L'ENGAGEMENT COMME PILIERS DE LA RÉPUBLIQUE**

L'histoire de la Ligue témoigne d'une participation des habitants à l'élaboration de politiques publiques, à travers la vie associative ; elle nous éclaire sur l'évolution de la relation entre la puissance publique et la société civile et leurs rôles respectifs dans la réponse que l'intérêt général doit apporter aux besoins sociaux. Ce questionnement est toujours aussi essentiel dans une époque marquée par le déclin de « l'état social ».

Le postulat qui faisait du citoyen un administré, pour lequel la réponse publique constituait la contrepartie de la légitimité accordée au pouvoir par le vote, a vécu. Pourtant, malgré l'évidence des dégâts de l'économie mondiale financiarisée, creuset de nouvelles oligarchies, la légitimité même de l'action publique est questionnée. De tout temps, le monde associatif a fait vivre une façon de satisfaire les besoins collectifs en impliquant les citoyens.

Pour la Ligue, l'association n'est pas seulement la production de biens et de services, même non marchands mais la création du lien social et politique ; L'association ne se limite pas à une gestion désintéressée par quelques-uns, elle est aussi la recherche et la promotion d'une société plus solidaire, plus coopérative et imaginative ; l'association n'est pas seulement la mise en œuvre de politiques publiques mais la recherche et l'expérimentation de la meilleure réponse d'intérêt général aux besoins sociaux ; l'association, ce n'est pas seulement « agir pour » mais « faire ensemble » et apprendre ensemble.

Pour la ligue, la démocratie ne peut et ne doit pas se réduire pas au suffrage universel. La citoyenneté ne se décrète pas elle se construit.



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : **UNE DÉMOCRATIE EN CRISE**

La démocratie est confrontée à des défis majeurs, qui fragilisent sa légitimité et son fonctionnement :

DÉFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS : Les citoyens expriment une perte de confiance envers les élus et les structures publiques, perçues comme éloignées de leurs préoccupations.

MONTÉE DES POPULISMES : Les discours simplistes et divisifs exploitent les frustrations populaires, remettant en cause les principes démocratiques fondamentaux.

INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA PARTICIPATION : Les fractures sociales, économiques et culturelles limitent l'implication des populations marginalisées, creusant les écarts dans la représentation démocratique.

RECU DE L'ENGAGEMENT CITOYEN : La participation électorale diminue, et les formes traditionnelles d'engagement, comme le militantisme associatif ou syndical, peinent à attirer les jeunes générations.

Ces problématiques appellent une réponse ambitieuse et collective, pour revitaliser la démocratie et encourager un engagement plus inclusif et diversifié.



3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Pour répondre à ces défis, la Ligue de l'Enseignement propose une stratégie articulée autour de trois axes :

1. ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

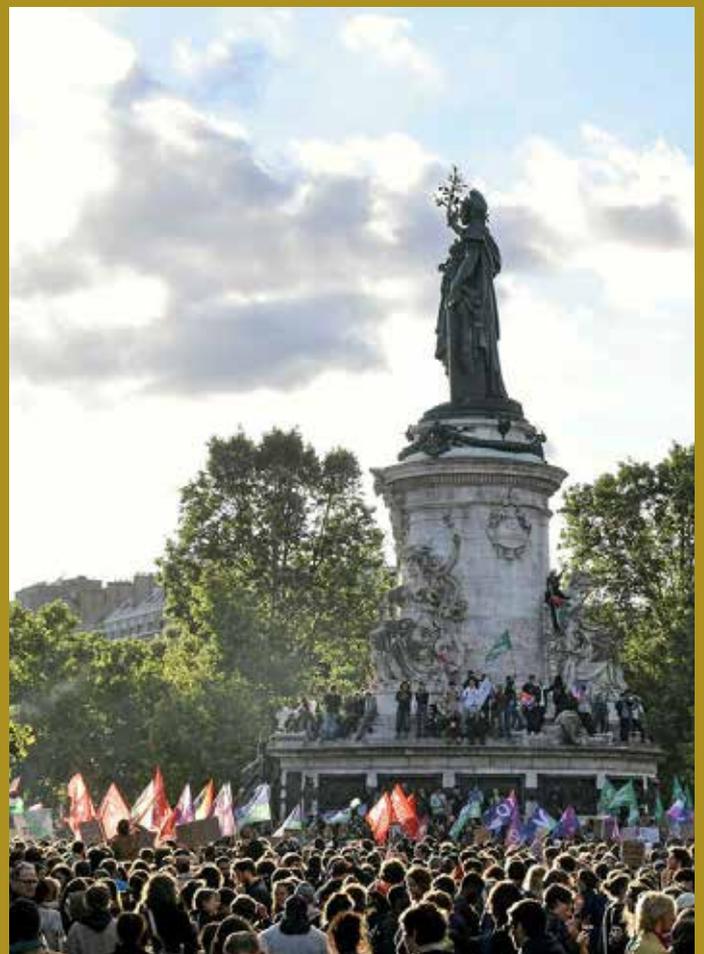
- PROGRAMMES ÉDUCATIFS INNOVANTS : Intégrer des modules sur les institutions démocratiques, les droits civiques et les mécanismes de participation dans les établissements scolaires et extrascolaires.
- ATELIERS PARTICIPATIFS : Organiser des simulations de débats et des projets collaboratifs pour initier les jeunes aux pratiques démocratiques.
- VALORISATION DE L'HISTOIRE CIVIQUE : Sensibiliser aux grandes luttes démocratiques, pour montrer que les droits conquis sont le fruit d'un engagement collectif.

2. ENCOURAGEMENT À L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET POLITIQUE

- SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES : Accompagner les associations et collectifs citoyens dans leurs projets, en leur offrant des formations et des outils.
- PLATEFORMES D'ENGAGEMENT : Créer des espaces physiques et numériques pour connecter les citoyens avec des initiatives locales et nationales.
- PROMOTION DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES : Mettre en place des dispositifs spécifiques pour encourager les jeunes à participer à la vie associative, comme des services civiques ou des projets intergénérationnels.

3. DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- CONSULTATIONS CITOYENNES : Favoriser la création de conseils de quartier et d'assemblées citoyennes, pour impliquer les habitants dans les décisions locales.
- BUDGET PARTICIPATIF : Encourager les collectivités à mettre en place des dispositifs permettant aux citoyens de décider de l'utilisation d'une partie des fonds publics.
- DIALOGUE ENTRE GÉNÉRATIONS : Promouvoir des initiatives où jeunes et seniors peuvent échanger sur les enjeux démocratiques et travailler ensemble à des solutions.



DÉFI 5 : DÉFENDRE LES VALEURS RÉPUBLICAINES ET LUTTER CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

LES VALEURS RÉPUBLICAINES FACE AUX DÉFIS ACTUELS

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ : ces trois valeurs fondatrices de la République Française incarnent l'idéal d'une société démocratique, solidaire et respectueuse des droits de chacun. Pourtant, ces principes fondamentaux sont aujourd'hui menacés par la montée des discours populistes, des idéologies xénophobes et des mouvements d'extrême droite. Ces courants exploitent les peurs, les inégalités et les fractures sociales pour diviser, fragiliser le pacte républicain et promouvoir une vision autoritaire et excluante de la société.

La Ligue de l'Enseignement, fidèle à ses valeurs républicaines depuis sa création en 1866, a toujours été à l'avant-garde de la lutte contre ces menaces. Son engagement historique est indissociable de son rôle de défenseur des idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité. Cet engagement s'est notamment illustré lors du Congrès de Lens en 1935, par son opposition au fascisme en soutenant le Front Populaire, et pendant le régime de Vichy, où elle a poursuivi ses activités clandestinement pour préserver l'idéal républicain.

En 2022, lors de son Congrès à Metz, la Ligue de l'Enseignement a réaffirmé cette mission à travers un appel fort à la mobilisation face aux dangers croissants posés par l'extrême droite. Cet Appel de Metz souligne les défis actuels : montée des inégalités sociales, crises démocratiques, urgence écologique, et banalisation des idées xénophobes et nationalistes. La Ligue y réaffirme sa responsabilité historique et politique de s'engager aux côtés des classes populaires, en les soutenant dans leur quête de dignité et de justice sociale.

EXTRAIT DE L'APPEL DE METZ :

« La Ligue de l'Enseignement est prête à participer à la construction d'une République laïque et fraternelle, en solidarité avec les habitants et les organisations désireuses d'engager une refondation porteuse d'une alternative émancipatrice. »

Dans cette continuité, la Ligue mobilise ses forces pour :

- Lutter contre la banalisation des thèses d'exclusion portées par l'extrême droite.
- Promouvoir une éducation à l'esprit critique et au décodage médiatique, particulièrement auprès des jeunes.
- Renforcer l'indépendance des associations, garantes de la cohésion sociale et de la vitalité démocratique.

À travers ce plaidoyer, la Ligue de l'Enseignement réaffirme son rôle moteur dans la défense des valeurs républicaines et son engagement indéfectible à lutter contre les idéologies extrémistes. Cette lutte ne se limite pas à un combat passé ; elle est un impératif actuel et un engagement pour l'avenir.



1. POSITIONNEMENT : LES VALEURS RÉPUBLICAINES

Les valeurs républicaines sont à la fois un idéal et un cadre concret pour le vivre-ensemble.

- **LIBERTÉ :** La liberté est l'une des valeurs fondamentales de notre République, elle doit bien entendu être articulée avec l'égalité et la fraternité. Si la liberté était totale et n'utilisait pas de garde fous ce serait la loi du plus fort qui primerait. Pour autant elle nécessite d'être préservée afin que chacun soit en capacité de penser et s'exprimer, c'est ici l'une des conditions principales de l'affirmation de soi et de la dignité humaine
- **ÉGALITÉ :** Le mot « égalité » signifie donc que la loi doit être la même pour tous, sans distinction de naissance ou de condition. Pour autant si la loi codifie certaines règles qui garantissent la sécurité de chacun, elle doit encore évoluer sur les questions de justice sociale. L'égalité sera encore plus effective lorsque le devenir d'un être humain ne sera pas

consécutif de sa condition d'origine. Il faudra aussi que rien ne puisse justifier une différence de traitement, que ce soit lié à son genre ou à tout ce qui nous différencie les uns des autres. Ceci nécessite un renforcement des services publics dans certaines zones d'habitations afin de renforcer les conditions d'accessibilités et un travail renforcé d'éducation pour que chacun puisse dépasser les préjugés et les représentations.

• **FRATERNITÉ :** Initialement, « la fraternité avait pleine vocation à embrasser tous ceux qui, français mais aussi étrangers, luttèrent pour l'avènement ou le maintien de la liberté et de l'égalité ». C'est à partir de 1848 que la fraternité devient un principe à part entière, constituant le tryptique républicain.

La fraternité est un des indicateurs de mesure qui nous permet d'appréhender l'évolution d'une démocratie. Elle rassemble les êtres humains dans leurs diverses opinions, culturelles spirituelles ou religieuses dans une trajectoire commune qui veut un fonctionnement humaniste de la société. Elle nécessite de l'écoute et de la bienveillance dans un cadre où chacun peut s'exprimer librement.

Ces valeurs sont interconnectées et doivent être défendues ensemble. En les attaquant, les idéologies d'extrême droite sapent les fondements mêmes de la démocratie, promeuvent la division et alimentent les discriminations. La Ligue de l'Enseignement considère qu'il est impératif de réaffirmer leur centralité, particulièrement auprès des jeunes générations, pour contrer ces dérives.

LA LUTTE CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

Les défis qu'affronte notre époque sont de grande ampleur : il s'agit de réinventer des politiques économiques et sociales qui sortent du cercle régressif de l'austérité, d'éradiquer la misère en faisant progresser l'emploi qualifié, d'envisager un développement humain durable à échelle planétaire... Ces défis impliquent que la fraternité l'emporte sur le chacun pour soi et le chacun chez soi.

Un des combats qu'il s'agit de mener est d'argumenter pied à pied face aux fausses évidences, de rétablir les termes de La vérité, souvent plus complexe qu'un slogan, de pointer enfin les alternatives démocratiques qui existent ou peuvent exister.

C'est là un combat de l'ensemble de la société. Pendant trop longtemps la réponse au discours de l'extrême droite a été de la responsabilité essentielle des partis politiques républicains. Aujourd'hui nous avons besoin d'un engagement plus vaste, plus général, plus enraciné dans les pratiques et les expertises de la diversité sociale et militante. La Ligue de l'Enseignement y prendra toute sa part.

La démonstration du caractère toxique et mensonger des idées de l'extrême droite est à la fois indispensable et insuffisante. De fait, déconstruire les arguments de l'extrême droite, c'est ouvrir un horizon d'engagement. Pour donner à chacune et chacun la possibilité de maîtriser sa vie, dans ses engagements professionnels, dans la cité, et de le faire en accord avec les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui, seules, sont garantes d'avenir.

NOUS NOUS Y ENGAGEONS.

« Il ne faut pas confondre la légalité avec la légitimité. La légalité, c'est être conforme à la loi. Si l'extrême droite a gagné les élections, le fait qu'elle exerce le pouvoir est légal, puisque c'est ce que prévoit la loi. En revanche ce n'est pas nécessairement légitime, car la légitimité, c'est être conforme à des principes moraux supérieurs à la loi, tels que les valeurs républicaines, l'idéal de justice, ou encore les droits humains fondamentaux. Si, en votre âme et conscience, vous jugez que le gouvernement d'extrême droite n'est pas conforme à des principes moraux essentiels, alors, entrer en résistance est légitime. Entrer en résistance par la voie légale »

(Thomas Guénolé, *Manuel de résistance à l'extrême droite*)

NOUS RÉSISTERONS.



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : LES MENACES DE L'EXTRÊME DROITE

La montée des idées d'extrême droite constitue une menace pour la démocratie et les droits humains. Plusieurs phénomènes inquiétants peuvent être observés :

• **BANALISATION DES DISCOURS HAINEUX :** Les idées xénophobes et nationalistes gagnent en légitimité dans les débats publics, souvent amplifiées par les réseaux sociaux et certains médias.

• **FRAGILISATION DES LIBERTÉS PUBLIQUES :** Les mouvements d'extrême droite remettent en question des droits fondamentaux, comme la liberté d'expression ou l'égalité entre les citoyens.

• **STIGMATISATION DES MINORITÉS :** Ces idéologies ciblent les populations vulnérables (immigrés, minorités religieuses, LGBTQIA+), renforçant les fractures sociales et les discriminations systémiques.

• **INFILTRATION DANS LES SPHÈRES ÉDUCATIVES ET ASSOCIATIVES :** En cherchant à imposer leurs idées, ces mouvements menacent la neutralité des espaces éducatifs et le pluralisme des associations

Ces dynamiques exigent une vigilance accrue et une réponse collective forte pour protéger le pacte républicain et contrer les tentatives de déstabilisation.



3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Pour lutter contre ces menaces et défendre activement les valeurs républicaines, la Ligue de l'Enseignement propose une stratégie articulée autour de trois axes :

1. ÉDUCATION AUX VALEURS RÉPUBLICAINES

- **ATELIERS PÉDAGOGIQUES :** Créer des modules éducatifs pour expliquer les principes de la République et leur importance dans la construction du vivre-ensemble.
- **FORMATIONS POUR LES ENSEIGNANTS ET ANIMATEURS :** Former les éducateurs à reconnaître et à déconstruire les discours extrémistes dans leurs pratiques pédagogiques.
- **SENSIBILISATION DANS LES ÉCOLES :** Mettre en place des projets collaboratifs pour promouvoir la diversité, l'égalité et la solidarité, tout en valorisant les apports des différentes cultures.
- **FORMER AU POLITIQUE**
- **ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE :**
 - Intégrer les modules de formation pour les enseignants, les animateurs, et les éducateurs pour déconstruire les mécanismes de manipulation.
 - Proposer des ateliers d'éducation aux médias et à l'information dans les écoles, collèges et lycées, pour apprendre aux jeunes à analyser de manière critique les informations.
 - Organiser des conférences-débats avec des experts sur des thèmes tels que la tolérance, l'immigration, et le vivre-ensemble.

2. ACTIONS LOCALES POUR CONTRER LES DISCOURS HAINEUX

- **DÉBATS PUBLICS ET FORUMS CITOYENS :** Organiser des discussions ouvertes pour répondre aux interrogations des citoyens sur des sujets sensibles et prévenir les amalgames.
- **CAMPAGNES DE SENSIBILISATION :** Lancer des campagnes locales et nationales pour déconstruire les idées reçues et les stéréotypes véhiculés par l'extrême droite.
- **CONTINUER DE NOUS MOBILISER** dans la cadre de nos semaines départementales

3. MOBILISATION ASSOCIATIVE ET POLITIQUE

- **PARTENARIATS STRATÉGIQUES :** Collaborer avec d'autres associations, syndicats et institutions pour créer un front uni contre les idées d'extrême droite.
- **PLAIDOYER AUPRÈS DES DÉCIDEURS :** Travailler avec les élus pour renforcer les lois contre les discriminations et protéger les libertés publiques.
- **ENGAGEMENT DES JEUNES :** Encourager les jeunes à s'impliquer dans des projets associatifs ou politiques porteurs des valeurs républicaines
- **CONSTRUIRE UN MODULE DE FORMATION MILITANTE SUR L'EXTRÊME-DROITE** dédiée à l'attention des dirigeants politiques, de nos salariés ainsi que de l'encadrement professionnel et bénévole de nos associations

4. CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA MONTÉE DE L'EXTRÊME DROITE :

Collecter et analyser des données sur les discours et les résultats électoraux pour y développer des outils pédagogiques pour mieux comprendre et contrer ces mouvements.

5. RECHERCHE-ACTION POUR ANALYSER LA SITUATION ET CRÉER DES OUTILS DE MOBILISATION CITOYENNE :

- Lancer une recherche-action en partenariat avec des universités.
- Développer des outils de mobilisation citoyenne pour soutenir les habitants.

DÉFI 6 : FAVORISER LE DROIT AUX VACANCES ET AUX LOISIRS

LES VACANCES ET LES LOISIRS, DES DROITS ESSENTIELS

Les vacances et les loisirs ne sont pas un luxe, mais des droits essentiels, reconnus comme des leviers d'épanouissement individuel et de cohésion sociale. Ils participent à l'émancipation des individus, au développement des liens sociaux et à la réduction des inégalités. Pourtant, de nombreuses familles, en particulier celles issues de milieux précaires, ne peuvent y accéder, aggravant ainsi les fractures sociales et territoriales.

Depuis sa fondation, la Ligue de l'Enseignement a milité pour rendre ces droits accessibles à tous, convaincue que les vacances et les loisirs jouent un rôle central dans la construction d'une société plus équitable et inclusive. À travers ses actions sur le terrain, elle a œuvré pour démocratiser l'accès aux séjours éducatifs, aux activités culturelles et sportives, et aux infrastructures de loisirs. Ce plaidoyer réaffirme cet engagement en répondant aux enjeux contemporains liés à l'inégalité d'accès

VOICI QUELQUES ÉTAPES CLÉS DE NOTRE ENGAGEMENT :

ANNÉES 1930 : DÉVELOPPEMENT DES COLONIES DE VACANCES

Avec l'avènement du Front Populaire en 1936, la semaine de 40 heures et l'instauration des congés payés permettent à une large partie de la population d'accéder aux vacances. La Ligue de l'Enseignement soutient activement ces avancées en développant des colonies de vacances, notamment grâce à l'intervention des municipalités. Ces initiatives offrent aux enfants des classes populaires et moyennes l'opportunité de bénéficier de séjours éducatifs et récréatifs.

1937 : FORMATION DES MONITEURS DE COLONIES DE VACANCES

En collaboration avec les Éclaireurs de France, la Ligue organise le premier stage de formation de moniteurs de colonies de vacances intitulé "L'Hygiène par l'exemple". Cette initiative marque la naissance des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), contribuant à professionnaliser l'encadrement des séjours pour jeunes.

1938 : CRÉATION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ŒUVRES LAÏQUES DE VACANCES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

Aux côtés de la CGT et du Syndicat national des instituteurs (SNI), la Ligue fonde cette fédération, qui deviendra après la Seconde Guerre mondiale la Jeunesse au Plein Air (JPA). Cette organisation œuvre pour faciliter l'accès aux vacances pour tous les enfants, en particulier ceux issus de milieux défavorisés.

1948 : INTRODUCTION DES CLASSES DE DÉCOUVERTES

Pionnière dans ce domaine, la Ligue de l'Enseignement initie les classes de découvertes, offrant aux élèves la possibilité de s'immerger dans de nouveaux environnements éducatifs en dehors du cadre scolaire traditionnel. Cette approche favorise l'apprentissage par l'expérience et l'épanouissement personnel des jeunes.

DEPUIS LES ANNÉES 1950 : ORGANISATION DE SÉJOURS ÉDUCATIFS VARIÉS

Sous l'égide de "Vacances Pour Tous", la Ligue propose une diversité de séjours adaptés aux enfants, adolescents et adultes, incluant colonies de vacances, séjours linguistiques et classes de découvertes. Ces programmes visent à promouvoir l'épanouissement individuel, la mixité sociale et le vivre-ensemble, tout en rendant les vacances accessibles au plus grand nombre.

À travers ces initiatives, la Ligue de l'Enseignement a affirmé son engagement en faveur du droit aux vacances et aux loisirs pour les jeunes, contribuant ainsi à leur développement personnel et à la promotion de l'égalité des chances.



1. POSITIONNEMENT : **LES VACANCES ET LES LOISIRS, DES PILIERS DU BIEN-ÊTRE SOCIAL**

Les vacances et les loisirs participent à la construction d'un vivre-ensemble harmonieux.

- **UN DROIT FONDAMENTAL :** Les vacances et les loisirs sont inscrits dans le cadre des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies. Ils sont essentiels pour garantir l'épanouissement individuel et collectif.
- **UN VECTEUR D'ÉGALITÉ :** En offrant des opportunités à tous, ces droits permettent de réduire les écarts entre les individus, en particulier pour les enfants et les jeunes issus de milieux défavorisés.
- **UN LEVIER D'ÉMANCIPATION :** Les loisirs et les séjours éducatifs permettent aux participants de découvrir de nouveaux horizons, de développer leurs compétences et de renforcer leur confiance en eux.

La Ligue de l'Enseignement considère que garantir un accès équitable aux vacances et aux loisirs est indispensable pour bâtir une société solidaire et inclusive



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : **UN DROIT MENACÉ PAR LES INÉGALITÉS**

Malgré leur importance, les vacances et les loisirs restent inaccessibles pour une grande partie de la population :

- **INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES :** Les familles à faible revenu sont les premières exclues des vacances et des loisirs en raison de leur coût élevé. En 2023, près de 40 % des Français n'ont pas pu partir en vacances, un chiffre encore plus élevé pour les ménages modestes.
- **FRACTURES TERRITORIALES :** Les zones rurales ou les quartiers prioritaires manquent souvent d'infrastructures de loisirs accessibles et adaptées.
- **MANQUE DE DISPOSITIFS ADAPTÉS :** Les programmes de soutien, bien qu'existants, peinent parfois à répondre aux besoins spécifiques des publics vulnérables (personnes en situation de handicap, familles monoparentales, etc.).
- **CRISE SANITAIRE ET ÉCOLOGIQUE :** La pandémie de COVID-19 et les enjeux climatiques ont renforcé les inégalités, en limitant l'accès aux espaces naturels et aux infrastructures touristiques.

Ces problématiques exigent une réponse collective pour garantir à tous un accès réel et égal à ces droits essentiels.



3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Pour favoriser le droit aux vacances et aux loisirs, la Ligue de l'Enseignement propose des actions concrètes et innovantes :

1. DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES ACCESSIBLES À TOUS

- **SÉJOURS ÉDUCATIFS ET INCLUSIFS :** Organiser des séjours à coûts réduits ou pris en charge pour les familles précaires, en veillant à inclure des activités pédagogiques, culturelles et sportives.
- **JOURNÉES DÉCOUVERTES LOCALES :** Proposer des excursions gratuites ou à faible coût pour permettre aux familles de profiter des richesses naturelles, culturelles et patrimoniales de leur région.

2. SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES LOCALES

- **CRÉATION D'ESPACES DE LOISIRS :** Collaborer avec les collectivités pour aménager des parcs, centres de loisirs et structures sportives dans les territoires défavorisés.
- **RÉNOVATION DES CENTRES DE VACANCES :** Moderniser les installations pour répondre aux besoins des publics actuels, notamment en termes d'accessibilité et de durabilité écologique.

- **SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES :** Accompagner les structures associatives qui proposent des activités de loisirs en leur fournissant des ressources et des formations adaptées.

3. PLAIDOYER POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES AMBITIEUSES

- **RENFORCER LES AIDES FINANCIÈRES :** Plaider pour une augmentation des dispositifs comme les chèques-vacances ou les aides à la pratique sportive, en ciblant particulièrement les familles monoparentales et les jeunes adultes.
- **SOUTIEN À LA MOBILITÉ :** Mettre en place des solutions de transport accessibles pour permettre à tous de rejoindre les lieux de vacances et de loisirs.
- **PROMOTION DES DROITS :** Collaborer avec les acteurs institutionnels pour intégrer les vacances et les loisirs dans les priorités des politiques sociales et éducatives, notamment au sein de l'UNAT.



DÉFI 7 : DÉFENDRE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'ÉCOLE PUBLIQUE, SOCLE DE LA RÉPUBLIQUE

L'école publique est bien plus qu'un lieu d'apprentissage : elle est le cœur battant de la République, où se construisent les citoyens de demain. Elle incarne l'idéal républicain d'égalité des chances, en offrant à chaque enfant, quelle que soit son origine sociale, culturelle ou géographique, les moyens de s'épanouir et de participer à la vie démocratique.

Depuis sa création, la Ligue de l'Enseignement a milité pour une école publique laïque, gratuite et obligatoire. Ce combat, amorcé avec les lois Ferry, reste d'actualité face aux défis contemporains : inégalités persistantes, crises de moyens, et attaques idéologiques contre l'école publique.

VOICI QUELQUES TEMPS FORTS ILLUSTRANT NOTRE ACTION :

PÉTITION NATIONALE POUR L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE (1871-1872) :

Après la défaite de 1870, la Ligue lance une vaste pétition en faveur de l'Enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque, recueillant plus d'un million de signatures. Cette mobilisation massive a influencé les réformes éducatives ultérieures, notamment les lois scolaires de Jules Ferry.

SOUTIEN AUX LOIS SCOLAIRES DE JULES FERRY (1881-1886) :

La Ligue soutient activement les lois instaurant la gratuité (1881), l'obligation (1882) et la laïcité (1886) de l'Enseignement primaire, concrétisant ainsi ses objectifs pour une éducation accessible à tous.

CRÉATION DES ŒUVRES LAÏQUES POSTSCOLAIRES (1890-1900) :

Consciente que l'école ne peut à elle seule résoudre toutes les questions sociales, la Ligue développe des activités post-scolaires laïques, telles que des bibliothèques, des cercles d'études et des activités sportives, pour prolonger l'action éducative au-delà du cadre scolaire.

PARTICIPATION À LA LOI DE 1901 SUR LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION :

La Ligue joue un rôle déterminant dans la promotion et l'application de la loi de 1901, qui permet la structuration d'associations laïques dédiées à l'éducation et à la culture, renforçant ainsi le tissu associatif en faveur de l'école publique.

OPPOSITION À LA LOI DEBRÉ ET SERMENT DE VINCENNES (1960) :

En réaction à la loi Debré de 1959, qui accorde des subventions aux établissements privés, la Ligue, via le Comité national d'action laïque (CNAL), organise une pétition recueillant des millions de signatures. Le 19 juin 1960, une manifestation à Vincennes aboutit au "Serment de Vincennes", réaffirmant l'engagement en faveur de l'école laïque.

MOBILISATION CONTRE LE PROJET DE LOI SAVARY (1984) :

La Ligue soutient le projet de loi visant à créer un grand service public unifié et laïque de l'Éducation nationale (SPULEN). Face aux manifestations massives en faveur de l'Enseignement privé, le projet est retiré, représentant une désillusion pour la Ligue et marquant un point de rupture historique.

ACTIONS CONTEMPORAINES POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE :

La Ligue continue de promouvoir l'école publique à travers diverses initiatives, telles que la création des Cercles Condorcet dans les années 1980 pour encourager la réflexion citoyenne, et la participation à des manifestations en faveur de la laïcité et de l'éducation pour tous.

À travers ces actions, la Ligue de l'Enseignement a constamment œuvré pour renforcer et défendre l'école publique en France, affirmant son rôle de pilier de l'éducation populaire et de la laïcité.



1. POSITIONNEMENT : **L'ÉCOLE PUBLIQUE, UN PILIER D'ÉMANCIPATION ET D'ÉGALITÉ**

L'École publique, de la maternelle à l'Enseignement supérieur, est une institution indispensable. En tant que lieu qui rassemble l'ensemble d'une génération dans sa diversité, l'École demeure un des vecteurs essentiels du faire société et un pilier majeur d'un service public de l'éducation auquel il faut donner un nouvel élan.

L'école publique est un espace unique où se croisent des enfants de tous horizons, dans un cadre égalitaire et neutre. Elle remplit trois missions fondamentales :

- **Instruction** : Transmettre les savoirs essentiels pour comprendre le monde et agir en citoyen éclairé.
- **Socialisation** : Apprendre à vivre ensemble dans la diversité, en respectant les différences et en développant l'esprit critique.
- **Émancipation** : Offrir à chacun les outils pour construire son avenir, indépendamment de son milieu d'origine.

Pour la Ligue de l'Enseignement, défendre l'école publique, c'est défendre un idéal d'égalité et de justice sociale, tout en répondant aux enjeux éducatifs, culturels et civiques du XXI^e siècle

Depuis un an des enquêtes journalistiques ont illustré la gabegie financière, parfois au-delà des obligations légales, liée au financement public des établissements privés sous contrat. A l'heure des débats budgétaires, alors qu'il est établi que ces établissements participent à la ségrégation sociale et scolaire de la jeunesse, aucun gouvernement ne peut échapper à l'impérieuse nécessité, pour le pays de réorienter, les fonds publics vers l'école publique laïque.

La Ligue de l'Enseignement trouve intolérable que des dotations de moyens affectées aux établissements privés soient supérieures à celles du public (rapport Vannier-Weissberg d'avril 2024) et que les écoles privées bénéficient d'une plus grande part de fonds publics que la moyenne des pays de l'UE et de l'OCDE pour une même proportion d'élèves scolarisés.



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : **LES DÉFIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE**

Malgré ses fondements solides, l'école publique est aujourd'hui confrontée à de nombreux défis qui menacent sa capacité à remplir sa mission :

- **Inégalités éducatives persistantes** : Les écarts de réussite scolaire restent liés aux inégalités sociales et territoriales. Les enfants issus de milieux défavorisés rencontrent plus de difficultés à accéder à un Enseignement de qualité.
- **Manque de moyens** : Les établissements scolaires font face à une pénurie de ressources humaines et matérielles, particulièrement dans les zones rurales ou en éducation prioritaire.
- **Attaques idéologiques** : Certains discours dénigrent l'école publique en la présentant comme inefficace ou biaisée, tout en prônant des modèles éducatifs privés ou confessionnels.
- **Décrochage scolaire** : Les difficultés sociales, économiques et familiales augmentent le risque de décrochage, privant de nombreux jeunes des opportunités offertes par l'éducation.

Ces problématiques exigent une mobilisation collective pour réaffirmer la centralité de l'école publique dans le projet républicain.



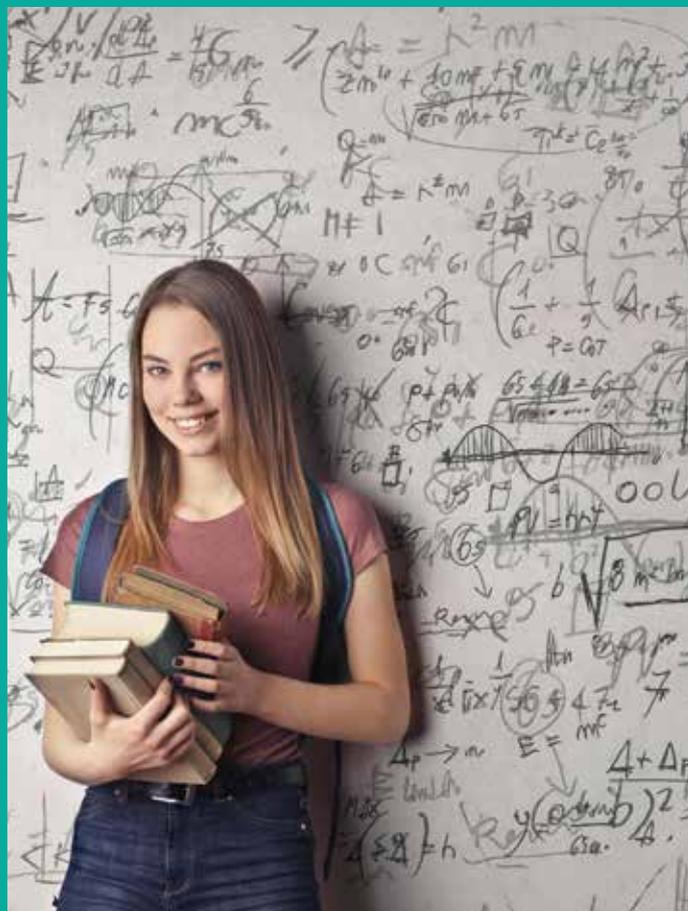
3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Pour défendre l'école publique et garantir son rôle émancipateur, la Ligue de l'Enseignement propose une stratégie en trois axes :

1. SOUTENIR UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET ÉQUITABLE

- PROGRAMMES ÉDUCATIFS RENFORCÉS : Proposer des activités périscolaires complémentaires pour lutter contre les inégalités d'apprentissage.
- ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ : Mettre en place des dispositifs adaptés pour les enfants ayant des besoins spécifiques ou en risque de décrochage.
- MIXITÉ SOCIALE : Favoriser des politiques de sectorisation qui garantissent la diversité des profils dans les établissements.



2. FORMER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉDUCATIFS

- FORMATIONS POUR LES ENSEIGNANTS : Proposer des formations continues axées sur les pédagogies inclusives, la gestion des conflits et l'éducation à la citoyenneté.
- PARTENARIATS ÉDUCATIFS : Collaborer avec les associations locales, les parents et les collectivités pour créer des projets éducatifs territoriaux ambitieux.
- AGIR POUR LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX des enfants et des jeunes : accompagner l'articulation des temps et des lieux de d'éducation formelle et informelle sur la base d'un diagnostic partagé des besoins et des attentes (notamment dans le cadre de politiques éducatives de territoire)
- AGIR POUR LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX DES ENFANTS ET DES JEUNES : accompagner l'articulation des temps et des lieux de d'éducation formelle et informelle sur la base d'un diagnostic partagé des besoins et des attentes (notamment dans le cadre de politiques éducatives de territoire)

3. PLAIDOYER POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES AMBITIEUSES

- INVESTISSEMENTS ACCRUS : Revendiquer une augmentation significative des budgets alloués à l'éducation, notamment pour les infrastructures scolaires et le recrutement d'enseignants.
- RÉDUCTION DES INÉGALITÉS TERRITORIALES : Soutenir des politiques favorisant un accès équitable à l'éducation dans les zones rurales et les quartiers prioritaires.
- PROMOTION DES VALEURS RÉPUBLICAINES : Intervenir dans les établissements scolaires sur des modules renforcés sur les principes de laïcité, de démocratie et de justice sociale.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET FÉDÉRAL

La réussite du projet fédéral repose sur une gouvernance renforcée, favorisant une implication accrue des membres du Conseil d'administration, des associations affiliées, des bénévoles, et des salariés. Ensemble, nous formons un mouvement fort et fraternel, capable de répondre aux enjeux de notre territoire.

UN ÉLU RÉFÉRENT PAR DÉFI

Chaque défi sera confié à un élu du Conseil d'administration, désigné pour animer et coordonner les actions en lien avec ce défi. Ces élus, véritables ambassadeurs de la stratégie fédérale, auront pour mission de :

- Porter politiquement le défi auprès des partenaires et acteurs du département
- Superviser la mise en œuvre des initiatives associées à leur défi.
- Assurer un suivi rigoureux des actions et rendre compte de leur avancement à chaque réunion du Conseil d'administration.
- Piloter l'évaluation des actions, en collaboration avec les acteurs impliqués.

L'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES, DES BÉNÉVOLES, ET DES SALARIÉS

Les associations affiliées, les bénévoles et les salariés sont la cheville ouvrière de notre mouvement. Leur engagement quotidien est essentiel pour promouvoir et diffuser les actions du projet fédéral. Ensemble, ils joueront un rôle clé en :

- Participant activement à la mise en œuvre des initiatives locales liées aux sept défis.
- Favorisant la mobilisation des territoires et des publics, pour une diffusion virale des valeurs et des objectifs du projet fédéral.
- Valorisant les réussites et partageant les expériences pour inspirer de nouvelles dynamiques.

Leur implication directe garantit un ancrage local fort, tout en permettant une large adhésion et appropriation du projet fédéral.

PROMOUVOIR ET PARTAGER LE PROJET FÉDÉRAL AVEC NOS PARTENAIRES

Nous avons la volonté affirmée de promouvoir notre projet fédéral auprès de l'ensemble de nos partenaires : établissements scolaires, collectivités locales, services de l'État, et autres acteurs du territoire. Cette ambition se traduira par :

- La mise en place de rencontres régulières sur le terrain pour présenter nos défis, expliquer nos actions et convaincre nos partenaires de s'engager à nos côtés.
- Le développement de partenariats stratégiques qui renforceront notre impact local et territorial.
- La création d'espaces de dialogue pour écouter les besoins et attentes des parties prenantes et les intégrer dans nos actions.

Ensemble, nous travaillerons à construire un réseau de partenaires engagés, capables de relayer nos valeurs et de participer activement à la mise en œuvre des solutions portées par le projet fédéral.

DES FICHES MANDAT PERSONNALISÉES

Chaque élu référent recevra une fiche mandat détaillant :

- Les objectifs spécifiques à atteindre pour son défi.
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation.
- Les ressources mobilisables et les partenariats stratégiques à activer.

Cette fiche mandat sera un outil clé pour garantir une coordination efficace et un alignement sur les priorités fédérales.

DES CONSEILS D'ORIENTATION ANNUELS

Pour renforcer la participation et améliorer la cohérence des actions, chaque élu référent organisera annuellement un Conseil d'orientation. Ce rendez-vous réunira l'ensemble des parties prenantes de notre fédération, notamment :

- Les associations affiliées et partenaires locaux.
- Les bénévoles, salariés, et volontaires engagés.
- Les représentants des collectivités et institutions associées.

Ces Conseils d'orientation permettront d'évaluer collectivement les résultats obtenus, de partager les bonnes pratiques et d'ajuster les priorités en fonction des besoins du territoire.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR DES RÉSULTATS MESURABLES

Cette organisation innovante, fondée sur la responsabilisation, la collaboration, et la mobilisation des forces vives de notre mouvement, garantira une mise en œuvre dynamique et efficace du projet fédéral. L'implication proactive des associations affiliées, des bénévoles, des salariés, et de nos partenaires institutionnels permettra de transformer chaque action en opportunité de promotion et de diffusion virale de nos valeurs et objectifs. En fédérant toutes les énergies et en développant des alliances stratégiques, nous nous donnons les moyens d'atteindre nos ambitions et de contribuer pleinement à la transformation sociale et démocratique de notre territoire.

**PROJET FÉDÉRAL
2025-2028**

RÉDACTION
**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
CHRISTIAN BEAUVAIS, ROMAIN BERREZAIE**

CONCEPTION GRAPHIQUE
OLIVIER HUBERT

© Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais
Janvier 2025

PROJET FÉDÉRAL 2025-2028

Laïque et indépendante, la Ligue de l'Enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent partout en France, au sein de près de 30.000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

Rejoignez-nous !

Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais

55 rue Michelet - BP 20736 - 62031 ARRAS Cedex
03 21 24 48 60 / contact@ligue62.org



Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais



Fédération du Pas-de-Calais - Ligue de l'Enseignement



Fédération du Pas-de-Calais - Ligue de l'Enseignement



WWW.LIGUE62.ORG